

Au CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de projets de lois relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 22 juin 2005 sous la présidence de Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed' Taya, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé les projets des lois suivants:

- Projet de loi relative à la lutte contre le terrorisme.

- Projet de loi relative à la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

- Projet de loi autorisant ratification de l'ordonnance n° 2005-003 du 3 mai 2005 relative à l'accord de prêt signé le 30 avril

2005 à Djedda entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Islamique de Développement (BID), destiné au financement partiel du Projet de Construction du nouveau CAMPUS de l'Université de Nouakchott.

- Projet de loi autorisant ratification de l'ordonnance n° 2005-004 du 10 juin 2005 relative à l'accord de prêt signé le 30 mai 2005 à Nouakchott entre le



Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'Institut de Crédit Officiel du Royaume d'Espagne, destiné au financement complémentaire du lot (1) du Projet de Sécurisation

des Approvisionnements en Produits Pétroliers.

- Projet de loi autorisant ratification de l'ordonnance n° 2005-005 du 13 juin 2005 relative à l'accord de prêt signé le 3 juin

2005 à Tunis entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Africain de Développement (FAD), destiné au financement partiel du Projet

d'Aménagement Hydro-agricole du Brakna Ouest (PAHABO).

- Projet de loi autorisant ratification de l'ordonnance n° 2005-006 du 13 juin 2005 relative à l'accord de prêt signé le 3 juin 2005 à Tunis entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Africaine de

Développement (BAD) agissant au nom du Fonds Spécial du Nigeria, destiné au financement partiel du Projet d'Aménagement Hydro-agricole du Brakna Ouest (PAHABO). SUITE EN PAGE 3

Au CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de projets de lois relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme

(Suite de la page 1)

- Projet de loi autorisant ratification de l'ordonnance n° 2005-006 du 13 juin 2005 relative à l'accord de prêt signé le 3 juin 2005 à Tunis entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant au nom du Fonds Spécial du Nigeria, destiné au financement partiel du Projet d'Aménagement Hydro-agricole du Brakna Ouest (PAHABO).

- Projet de loi autorisant ratification de l'accord de prêt signé le 11 avril 2005 au Koweït entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), destiné au financement du projet de Réseau de Distribution d'Eau à Nouadhibou.

- Projet de loi autorisant ratification de l'accord de prêt signé le 1er juin 2005 à Vienne entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International, destiné au financement du projet D'Alimentation en Eau



Potable de la Ville de Nouakchott à partir du fleuve (Aftout Essahly).

- Projet de loi-cadre de protection du patrimoine culturel tangible.

Le conseil a examiné et adopté les projets des décrets suivants:

- Projet de décret portant extension du permis de recherche pour le diamant dans la zone de Ain Ben Tili (Wilaya du Tiris Zemour) au profit de la société Ashton West Africa Pty Ltd.

- Projet de décret portant renouvellement du permis de recherche pour les métaux précieux, métaux de base et substances connexes dans la zone

de Tiferchai (Wilaya de Dakhlet Nouadhibou et de l'Inchiri) au profit de la société Wadi Al Rawda Industrial Investments.

- Projet de décret accordant à la société Mauritanian Holdings Pty Ltd un permis de recherche pour le fer et les métaux ferreux dans la zone de Lebtheinia (Wilaya de Dakhlet Nouadhibou).

- Projet de décret accordant à la société PT BUMI Ressources Tbk un permis de recherche pour le fer et les métaux ferreux dans la zone de Sfariat (Wilaya du Tiris Zemmour).

Le ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Enfin le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes:

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération *

Cabinet du Ministre

Chargé de mission: Monsieur Kemal Ould Mohamedou, Administrateur auxiliaire

Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications

Cabinet du Ministre

Conseiller Technique; Monsieur Mohamed Lemine Ould Chah, Administrateur auxiliaire.